

Présents : Patrick Pasco, Dominique Berjot, Bernard Chapalain, David Lorineau, Patrick Eveno, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Jean-Paul Goujon, Philippe Armand, Marie Coeffic, François Souben

Absent excusé : Le Penher Cyprien

1. Inauguration du siège

Sur 55 clubs morbihannais il n'y a eu que 9 réponses. Les clubs ayant répondu sont Baud, Plouay, Port Louis, Caudan, Quéven, Saint Raoul, Ploemeur, Golfe TT et Péaule.

Concernant les institutionnels Mairie de Lorient et Conseil départemental n'ont pas répondu. Une relance à tous les clubs a été faite.

Autres institutionnels présents : Président LBTT, Président Comité Sport Adapté et Président Comité Handisport.

Il faudra compter sur une trentaine de participants.

Le programme : 10h30 visite

11h30 signature convention avec le Comité Handisport

12h00 pot d'honneur

Concernant les travaux restant à réaliser :

Joint lavabo des WC : David Lorineau

Raccord de peinture : Jean Paul Goujon

Nettoyage des fenêtres : un devis a été demandé.

2. Rencontre du 22/03/19 demi-finale ETTU Hennebont

A chaque rencontre de coupe d'Europe à Hennebont, il a été décidé de déplacer les rencontres départementales qui se jouent à Hennebont soit sur le même week-end, soit sur le vendredi suivant où au plus tôt avant la journée suivante. Tout cela en accord entre les clubs. En cas de désaccord ce sera la commission sportive qui tranchera. La commission devant en tout état de cause être informée des modifications de dates.

3. PST

Suite à la rencontre avec Kenny un projet de convention a été réalisé. Les règlements des diverses actions se feront au forfait comme demandé par le Comité, ce qui déroge au code du travail. Cependant ce dossier a été travaillé et validé par la Ligue. Un seul comité est au réel, car son emploi est financé à 50 % par le Conseil Départemental.

Du fait du forfait, le titre de la convention doit être modifié par Convention de Partenariat.

La Ligue propose 2000€ dans la convention du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019. Ceci constitue une avance dans la perspective où les prestations seront réalisées. Tous les frais (kilométriques, hébergement, ...) restent à la charge de la Ligue.

